

# Commission d'Organisation des Compétitions

## Vœux Proposés - AG 2021 / 2022

### 1. Vœu\_COC\_01 : Accessions Relégations N3F / PNF

#### Objet

Interface Nationale 3 / Prénationale Féminine

#### Motivation

Typiquement, à l'interface Nationale 3 / Prénationale Féminine, 1 seule équipe accède (l'unique 1<sup>ère</sup>) et 2 sont reléguées par poule.

Sur les autres niveaux territoriaux féminins, la moyenne est constante et de 1.5 accession et 3 relégations par poule.

Ajouter au total 2 accessions-relégations supplémentaires à l'interface Nationale 3 / Prénationale Féminine permettrait d'homogénéiser l'évolution sportive pour l'ensemble du secteur féminin à 3 descentes et 1.5 montées par poule.

#### Modification Proposée

Proposer à partir de l'intersaison 2023, à l'équilibre des descentes à l'interface nationale 2/3, un total de 6 accessions-relégations au lieu de 4. Les autres cas de figures découlant de cet ajustement.

Secteur Féminin							
2022-2023	N2F		N3F		PNF		D1T
Nb Poules	8		2		4		8
Poules de	12		12		12		?
Equipes			24		48		?
Nb Montées	↖	3	↖	6	↖	12	↖
Nb Descentes	↘	3	↘	6	↘	12	↘
2023-2024			24		48		?

Tableau 1 : Schéma d'accessions relégations Féminin proposé à l'équilibre national.

## 2. Vœu\_COC\_02 : Niveau honneur masculin

### Objet

Niveau Honneur Masculin

### Motivation

En +16M, le niveau Excellence comporte autant de poules et d'équipes qu'en Honneur. Par conséquent les trajets à effectuer dépendent davantage des équipes engagées que d'un rapprochement à mesure que le niveau de jeu hiérarchique descend, comme c'est observé et vérifié sur les autres niveaux.

De même les accessions et relégations à l'interface Excellence / Honneur ne représentent pas le même accomplissement sportif qu'aux autres niveaux, compte tenu de leur structure pyramidale.

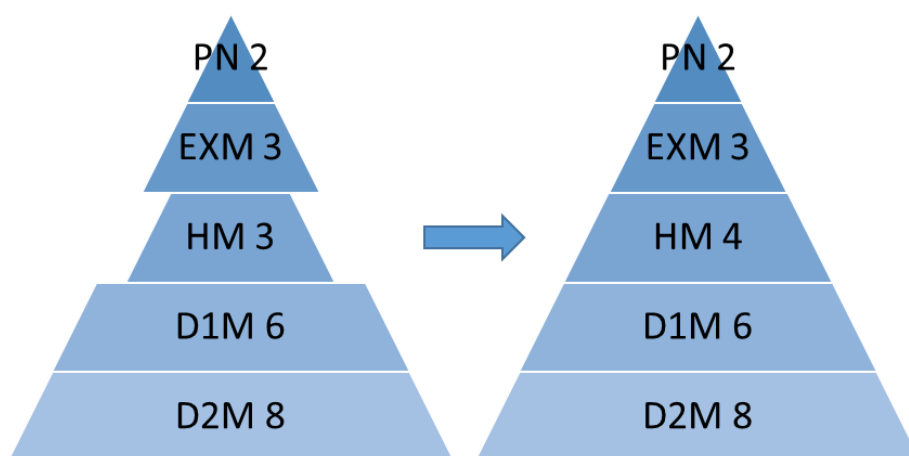


Tableau 2 : Structure du secteur Masculin – Nombre de poules par niveau → proposition

Ajouter une poule supplémentaire en Honneur Masculin permettrait d'homogénéiser l'évolution sportive du secteur masculin. L'ajustement se ferait avec 6 descentes de moins et 6 montées de plus. Une poule d'Honneur aurait à terme toujours 2 accessions mais 3 relégations au lieu de 4 actuellement.

En corollaire, il deviendrait envisageable d'alléger le calendrier au plus bas niveau.

### Modification Proposée

Proposer pour l'intersaison 2023, à l'équilibre des descentes à l'interface national, d'introduire une poule supplémentaire en Honneur Masculin à partir de la saison 2023-2024. Le tableau présente la situation à l'équilibre national, avec 6 descentes de moins et 6 montées de plus. Il sera nécessaire d'accorder 2 accessions relégations supplémentaires à l'interface Excellence / Honneur ensuite.

Secteur Masculin										
2022-2023	N3M		PNM		EXM		R3M		D1T	D2T
Nb Poules	8		2		3		3		6	8
Poules de	12		12		12		12		12	?
Equipes			24		36		36		72	?
Nb Montées	↕	3	↕	6	↕	6	↕	18	↕	24
Nb Descentes	↘	3	↘	6	↘	6	↘	6	↘	12
2023-2024			24		36		48		72	??

Tableau 3 : Schéma d'accessions relégations Masculin proposé à l'équilibre national.

### 3. Vœu\_COC\_03 : Règlement général

#### Objet

Règlement Général AURA - Article 19.2.3.3

Enlever l'obligation réglementaire d'un secrétaire visiteur au niveau Prénationale Féminine

#### Motivation

La Prénationale Féminine constitue le plus bas niveau de jeu régional, comme le 2<sup>ème</sup> plus bas niveau de jeu absolu.

Son équivalent masculin (Honneur) ne comporte pas d'obligation de secrétaire visiteur.

Les notifications de ce type ont d'ailleurs été abandonnées ces dernières saisons

#### Modification Proposée

Pour toutes les rencontres des championnats en Plus de 16 masculins Pré National et Excellence et en Plus de 16 féminins National 3. ~~et Pré National~~

Un licencié de chaque club doit obligatoirement être inscrit sur la feuille de match comme chronométreur (club recevant) et secrétaire (club visiteur)...

## **4. Vœu\_COC\_04 : Règlement particulier**

### **Objet**

Règlement Particulier AURA - Challenge Moins de 16 ans AURA Masculin

### **Motivation**

Ce niveau mis en place cette saison pour aider à la transition de catégorie -15 / -18 en Masculin était envisageable compte tenu des retours de clubs potentiellement intéressés.

Il demeurait faisable, mais avec moins d'engagés que prévu, puis a été proposé, mais a de nouveau subi des désengagements, pour être poursuivi en seconde phase avec encore moins d'équipes.

Bref trop peu d'équipes participantes, tandis que l'alternative des demandes de dérogations restait utilisée par plusieurs clubs pour compléter leurs effectifs -18M (ou faire jouer leurs -15M isolés).

### **Modification Proposée**

Ne pas reconduire la catégorie -16M Division.

## 5. Vœu\_COC\_05 : Brûlages

### Objet

Règlement Général AURA – Article 16.2.1

### Motivation

Correction fédérale d'une disparité possible entre équipes d'une même poule.

Modification de la règle fédérale de brûlage (RG FFHB, Art 95.2.1) au 1<sup>er</sup> juin 2022 :

- « Au niveau Régional, Interdépartemental ou Départemental, c'est l'organisateur de la compétition qui fixe ce nombre. Chaque niveau de compétition peut avoir une règle brûlage propre. Le calcul se fait au jour effectif de la rencontre »

L'ensemble de nos championnats éligibles comportent des poules de 12 équipes. La règle actuellement utilisée peut alors être aménagée pour fixer dans ce cas le nombre N selon le championnat concerné.

### Modification Proposée

Règlement Général AURA – Article 16.2.1 – Brûlages

« N étant défini par rapport ~~au niveau supérieur~~ à la poule ayant le plus de journées de compétition pour chaque niveau de jeu concerné »